



Date de la convocation : 24 février 2023
Nombre de délégués en exercice : 66

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mohamed AMARA, Muriel BAREILLE, François BAYROU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Patrick BURON, Marie-Pierre CABANNE, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Serge CASTAIGNAU, Jean-Marc DENAX, Marc DUFAU, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Marc GAIRIN, Claude LACOUR, Daniel LACRAMPE, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Philippe LALANNE, Yves LARROUTURE, Patrice LAURENT, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Fernand MARTIN, Jean-Louis PERES, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Bernard PEYROULET, Carine SARRIQUET, Marc SEGUIN, Monique SEMAVOINE, Bernard UTHURRY, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Jean-Louis CALDERONI (a suppléé Valérie REVEL), Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Françoise LOUIS (a suppléé Jean LABOUR), Michel MINVIELLE (a suppléé Jean-Marie BERCHON).

Etait représenté :

Jean-Simon LEBLANC a donné pouvoir à Patrice LAURENT.

Etaient excusés :

Lydie ALTHAPÉ, Katty BROGNOLI, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Jean-Yves LALANNE, Francis LANSALOT-MATRAS, Marlène LE DIEU DE VILLE, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Jérôme MARBOT, Marie-Claire NÉ, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Nicolas PATRIARCHE, Francis PEES, Josy POUEYTO, Valérie RAMEAU, Eric SAUBATTE, Alain TREPEU.

Etaient absents :

Henri BELLEGARDE, Michel BERNOS, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Frédéric CLABÉ, Jean-Yves COURREGES, Didier LARRAZABAL, Elisabeth MIQUEU, Monique MOULAT, Didier REY, Martine RODRIGUEZ.

N°3 – ACCUEIL DES JOURNEES NATIONALES DE L'HYDROGENE DANS LES TERRITOIRES

Rapporteur : Patrice LAURENT

Mesdames, Messieurs,

Le Pays de Béarn a souhaité se positionner en vue de l'organisation de la 10ème édition des « Journées Hydrogène dans les Territoires ». Par courrier en date du 13 juillet 2022, Philippe Boucly, Président de France Hydrogène, indiquait au Pays de Béarn que sa candidature avait été retenue.

Organisées chaque année dans un territoire d'accueil différent, les Journées Hydrogène dans les territoires de France Hydrogène réunissent l'ensemble des acteurs de la filière hydrogène : industriels présentant leurs récents développements, réalisations et solutions hydrogène innovantes, chercheurs, institutionnels et représentants des collectivités.

Cet évènement annuel d'envergure nationale a pour ADN un ancrage territorial fort, permettant au territoire d'accueil de recevoir la communauté française et de promouvoir la filière localement. La durée de cet évènement sur deux ou trois jours favorise la prise de parole de tous les territoires, les débats et échanges, la promotion des projets locaux ou nationaux tout en travaillant sur la cohérence des stratégies locales et nationales et les actions à entreprendre.

Les objectifs de ces Journées sont :

- Favoriser les échanges sur l'état d'avancement des projets et des réalisations,
- Augmenter localement la visibilité de l'hydrogène auprès des acteurs régionaux,
- Partager les informations sur la filière dans un contexte national et européen,
- Créer des synergies,
- Partager les expériences et bonnes pratiques,
- Identifier des modèles répliquables mais également les verrous qui restent encore à lever pour accélérer le déploiement et atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Hydrogène,
- Débattre autour de problématiques communes, et faire remonter des besoins communs et des messages,
- Créer par l'organisation récurrente annuelle un climat favorable à l'échange entre les acteurs.

Dans le cadre de la démarche Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes, en partenariat avec les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, le Pays de Béarn souhaite organiser les journées nationales de l'hydrogène dans les territoires du 13 au 15 juin 2023 à Pau, Lacq et Tarbes. Près de 800 intervenants et congressistes sont attendus. Le Palais Beaumont a été choisi pour les journées des 13 et 14 juin ; la journée du 15 étant dédiée à l'organisation de visites techniques sur les différents territoires parties prenantes.

Les collaborateurs de France Hydrogène sont des interlocuteurs privilégiés dans le cadre de la préparation conjointe de cet évènement d'envergure nationale et incontournable pour l'ensemble des acteurs de la filière.

Une convention est en cours de rédaction afin d'acter le partenariat du Pays de Béarn avec France Hydrogène, les Régions de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie et la Communauté d'Agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées.

Le budget prévisionnel de la manifestation a été estimé, en dépenses, à environ 290 000 €, dont une enveloppe d'environ 150 000 € pour la location des espaces du Palais Beaumont et les frais de bouche, une enveloppe d'environ 35 000 € de prestations de coordination et honoraires afférents, 25 000 € environ. S'y ajoutent notamment des frais de communication, d'animation ou encore de location d'autocars pour les visites.

En termes de recettes, la convention de partenariat précisera les contributions respectives des différentes parties. Ainsi, les soutiens publics se détailleraient potentiellement comme suit : ADEME 30 000 € ; Régions 27 000 € ; Pays de Béarn 20 000 € (« action à la carte » CA Pau Béarn Pyrénées 15 000 € + CC Lacq-Orthez 5 000 €) ; CA Tarbes Lourdes Pyrénées 5 000 € soit 82 000 € au total. Le budget sera ensuite équilibré par les apports liés à la participation des différents sponsors, à la commercialisation des stands et aux entrées visiteurs.

C'est ainsi qu'il est proposé au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :

- 1 - Approuver l'accueil de la 10ème édition des « Journées Hydrogène dans les territoires » ;**
- 2 - Autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat afférente avec France Hydrogène, les Régions de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie et la Communauté d'Agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées ;**
- 3 - Autoriser Monsieur le Président à signer les marchés, contrats et conventions appropriés dans le cadre de l'organisation de l'évènement ;**
- 4 - Autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers de l'évènement ;**
- 5 - Les crédits nécessaires seront prévus au BP 2023, chapitre 011.**

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,



François BAYROU

1/2